

Zeitschrift:	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber:	Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band:	62 (2004)
Heft:	4: Risques et expertises : comment faire face aux incertitudes? ; Administration et gestion publique
Artikel:	Une composante essentielle de la santé publique et de la santé sociale
Autor:	Guillemin, Michel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-141560

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA SANTÉ SOCIALE

Michel GUILLEMIN

*Directeur de l’Institut universitaire
romand de Santé au Travail (IST)*

Les faits le prouvent : la situation se détériore

Les enquêtes régulières de la Fondation Européenne pour l’Amélioration de Conditions de Travail, à Dublin¹, démontrent que les problèmes psychosociaux au travail sont en augmentation constante et deviennent un domaine prioritaire de recherche et d’actions préventives. Parallèlement, d’autres études apportent des évaluations économiques prouvant que les conditions de travail inadaptées grèvent le budget national de manière très importante², sans parler des souffrances humaines qui y sont liées. Qui paie ces charges ? En fait, ce sont les privés qui voient leurs cotisations d’assurance maladie en perpétuelle augmentation et les entreprises qui doivent assumer les coûts de l’absentéisme et tous les autres coûts indirect liés à ces problèmes. Les assurances sociales, elles sont peu concernées puisqu’il ne s’agit pas de maladies satisfaisants aux critères d’acceptation des maladies professionnelles. L’assurance invalidité (AI), elle, assume une partie de ces dégâts humains et financiers du fait qu’une bonne proportion des cas qu’elle prend en charge provient des suites psychiques ou physiques de conditions de travail malsaines. Dans ce cas, ce ne sont pas les entreprises qui paient les méfaits des mauvaises conditions de travail, mais la société, donc tout le monde. Cette « externalisation » des coûts a quelque chose de choquant, surtout lorsque certains employeurs tirent à boulets rouges sur les médecins trop prompts à signer des certificats d’invalidité.

Les changements du monde du travail ont des répercussions à la fois positives et négatives sur les entreprises et les individus. La flexibilité du travail que permettent les technologies de l’information et de la communication et les nouvelles formes de travail, offre aux employés de meilleurs aménagements de leur temps pour équilibrer leur vie professionnelle et leur vie privée (en anglais on parle de Worklife Balance). Mais la flexibilité qui conduit par exemple au travail sur appel, peut avoir des conséquences néfastes sur la santé. De même, la globalisation qui permet de faire progresser les connaissances et les technologies sur une large échelle, s’accompagne très souvent d’une déshumanisation du travail et des entreprises elles-mêmes qui ne sont plus que des pions sur un vaste échiquier planétaire. La course effrénée à la croissance provoque des rythmes de travail et des

pressions intolérables conduisant à la maladie et au chômage. Cette marginalisation croissante des personnes les moins « résistantes » et des jeunes qui n'arrivent pas à trouver un travail, peut conduire à moyen terme, à de graves troubles sociaux dont les prémisses se reflètent déjà dans l'augmentation de la violence qu'on constate partout. Le lien entre la santé sociale d'une société et la santé au travail au sens large du terme (santé des individus et des entreprises) est donc évident. Des économistes réputés ont déjà tiré la sonnette d'alarme et préconisé de nouvelles approches pour l'avenir³. Les preuves que la compétitivité des entreprises s'améliore avec la santé de leur salariés sont nombreuses et indéniables⁴.

Les changements de paradigmes en Santé au Travail depuis le siècle dernier sont illustrés dans la figure ci-dessous qui sous-tend le passage de préoccupations collectives (construction de la société industrielle) à des préoccupations plus individuelles (qualité de la vie).

Comment réagit la société suisse face à cette situation ?

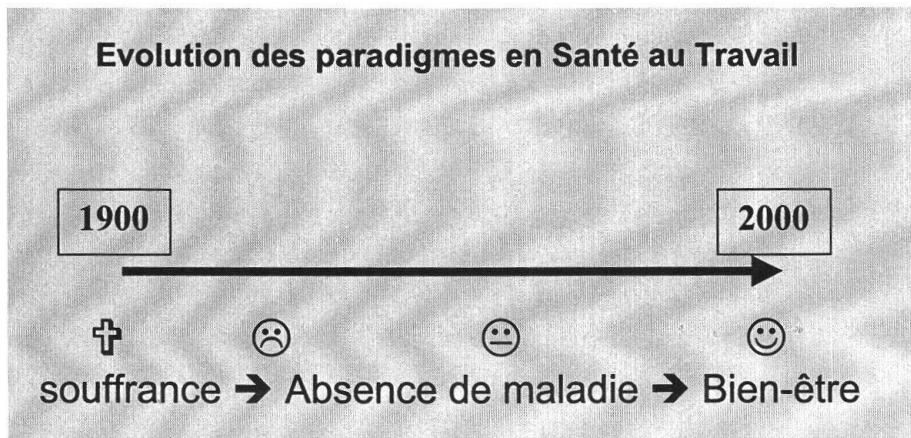
Pour répondre à ces défis, quelques entreprises novatrices commencent à s'adapter aux besoins de nouvelles valeurs pour leurs employés. Au centre de ces valeurs : l'être humain, qui a besoin d'être reconnu pour son engagement et sa créativité, qui doit être motivé par le **sens** de son travail et qui doit se sentir utile. Ces entreprises s'attachent donc à créer des conditions de travail qui favorisent ces valeurs et produisent une réelle satisfaction au travail que révèlent les statistiques d'absentéisme, de qualité et de rendement économique.

Autre réponse positive de la société suisse : la création de la fondation « Promotion Santé Suisse » dont l'un des trois programmes prioritaires est la Santé au Travail. Grâce à cette fondation, une meilleure prise de conscience s'est installée dans quelques entreprises (la petite minorité en avance sur son temps) et des outils de promotion ont été développés et utilisés.

Face à ces éléments positifs, très modestes puisqu'ils ne touchent que quelques rares entreprises « proactives », il n'y a qu'un océan d'indifférence de la part de pratiquement tous les acteurs de la société en Suisse. Les partenaires sociaux ne se mobilisent pas sur cette question. Les employeurs pratiquent même parfois la politique du déni face aux évidences scientifiques et économiques qui les embarrassent fortement. Les employés, représentés par leurs syndicats, n'ont pas placé la Santé au Travail dans leurs priorités d'action et le gouvernement n'a pas de politique ni de programme en la matière. Pire, les moyens consacrés à la division du seco qui s'occupe des conditions de travail, sont diminués et l'Office Fédéral de la Santé Publique, qui devrait avoir un vaste programme de Santé au Travail pour faire face aux coûts énormes engendrés par les mauvaises conditions de travail, ignore tout simplement ce domaine ! La nouvelle réorganisation de cet Office s'apparente à de la science fiction quand on y cherche où est représentée la Santé au Travail. Au niveau académique la situation

n'est pas meilleure, sauf à Lausanne où la Santé au Travail a sa place bien ancrée dans la Faculté de Biologie et de Médecine depuis des décennies. Cela est très insuffisant, car le besoin en recherche et formation dans ce domaine est immense et tant le Fonds national que les Recteurs des Universités n'ont pas compris l'importance de ce domaine et les enjeux qu'il représente. Ces instances ont même freiné jusqu'ici les volontés de développement académique que ce soit au niveau de la recherche (projet de centre de compétence) qu'au niveau de la formation (projet de réseau des centres universitaires).

Ainsi, pour répondre à la question posée dans le titre de ce chapitre, on peut affirmer que la société suisse ne réagit pas pour l'instant à cette dégradation des conditions de travail et à cette montée des coûts et des souffrances inutiles, mis à part les quelques initiatives d'entreprises « éclairées ». S'agit-il d'apathie, de crainte, d'ignorance ? Quelle que soit la réponse à cette question, la Suisse va se « réveiller » d'une façon ou d'une autre, car elle ne pourra plus rester longtemps dans l'immobilisme actuel, face aux mouvements qui s'amorcent dans toute la Communauté Européenne et ailleurs dans le monde.



NOTES

- 1 Pascal Paoli et Damien Merillé, 2001, Fondation Européenne pour l'amélioration des conditions de travail : Troisième Enquête Européenne sur les conditions de travail, Dublin.
- 2 Elisabeth Conne-Perréard et al., 2001, *Effets des conditions de travail défavorables sur la santé des travailleurs et leurs conséquences économiques*, Conférence Romande et Tessinoise des offices cantonaux de protection des travailleurs, Genève.
- 3 Alexander Bergmann, 2001, *Contre-pensées au delà du management*, Édition ESKA.
- 4 Philippe Askenazy, 2004, *Les désordres du travail. Enquête sur le nouveau productivisme*, Éditions du Seuil, collection « La République des idées ».

